



Supplément au n° 170 du bulletin des A.V.A.

Entre Nous

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 MARS 2017 RAPPORT MORAL PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT VINCENT RAMON

C'est un plaisir et un honneur que d'ouvrir devant vous les débats de cette nouvelle assemblée générale de notre association qui entre aujourd'hui dans sa 114^e année. Cela me donne l'occasion d'emblée de préciser que malgré les suggestions apparentes et répétitives, il n'est pas dans nos intentions de procéder à un changement de nom « plus jeune » car comme l'a affirmé l'un des frères GONCOURT dans son journal du 8 octobre 1865 : « J'ai remarqué que dans tous les endroits où il y a de vieux monuments d'histoire, il se rencontre plus de vieilles gens qu'ailleurs : les centenaires s'abritent aux vieilles pierres ! », et ce n'est pas notre célèbre et éternelle Arlésienne Jeanne CALMENT qui viendra les contredire ! Par ailleurs il convient de noter comme le dit Henri JEANSON, écrivain, journaliste et scénariste français (1900-1970), qui fut satrape du Collège de 'Pataphysique, si redouté dans le monde des arts et de la politique pour ses formules assassines : « Si un peintre a l'âge de ses tableaux, un poète a l'âge de ses poèmes et un scénariste l'âge de ses films, seuls les imbéciles ont l'âge de leurs artères. » Voilà donc clos, pour aujourd'hui, le débat sur le temps qui passe.

ARLES qui entre dans sa 2064^e année du statut de Cité est définitivement entrée dans ce XXI^e siècle et sa mutation est aujourd'hui irréversible. De fait d'aucuns semblent penser que l'un des critères d'évaluation de sa vitalité soit le nombre de chantiers en cours, lesquels sont facilement repérés par les grues qui les dominent ; alors avec ses quatre et bientôt cinq grues, notre ville est bien engagée dans le processus ; habitués déjà à deux et bientôt une troisième sur le chantier des Ateliers de la fondation LUMA, plus celle de l'École nationale de la photographie, et depuis quelques mois celle du Museon Arlaten, nul ne peut nier que cette révolution est bien engagée. Monsieur le Maire et le conseil municipal l'ont manifestement pris en compte et le récent voyage d'études de quelques élus à Bilbao en est une preuve tangible. Nous sommes conscients que la ville cultive ce paradoxe d'avoir le devoir de gérer et entretenir un patrimoine exceptionnel dans sa richesse et sa diversité

historique et simultanément celui d'opérer une gestion financière rigoureuse et efficace alors même que l'État, qui a pourtant besoin de son Histoire, a décidé de se retirer progressivement et inexorablement du système ! La tâche de nos élus n'est certes pas chose facile, mais il convient aussi que tous les citoyens en aient conscience, au-delà des simples et incontournables querelles partisanes qu'une bonne démocratie ne peut éviter.

Il est temps aujourd'hui et à cet instant de vous faire part des remarques et observations que nos adhérents ne manquent pas de nous faire à propos du cadre de notre vie et qu'ils me reprocheraient de ne pas faire. Nos monuments, et en particulier le cloître Saint-Trophime et l'amphithéâtre, ont retrouvé pratiquement l'éclat de leur genèse, mais dit-on « chaque médaille a son revers » et il est navrant de constater tous les jours que le cadre et l'image ne concordent pas, car pile et face ne sont pas égaux dans leur aspect. Vous m'avez fait savoir que l'acquisition de l'épuisette, modèle arlésienne, était effective, et je reconnais que la fontaine de Véran, au jardin d'été, qui est mon témoin représentatif de l'état des lieux, a vu sa présentation améliorée suivant les périodes ; mais j'ose l'avouer, comme l'écrivait dans mon carnet de correspondance scolaire l'un de mes professeurs : « Peut mieux faire ! » et une réelle amélioration est nécessaire. Mais je le répète aussi toutes les années, au-delà de l'intervention municipale, il convient que tout le monde prenne sa part du travail de propreté, car citoyenneté et conscience professionnelle doivent fédérer leurs efforts pour le bien de tous. Par ailleurs, dans une approche positive de la situation, il est important de noter que les élus ont engagé cette révolution grâce à des initiatives sur des dossiers d'urbanisme majeurs touchant notre quotidien et son devenir : le vote récent du PLU par le conseil municipal, presque à l'unanimité, en est une preuve et pourtant, pour le moins, l'instruction n'a pas été chose simple ni les débats apaisés. Plus discret, mais ô combien important pour les AVA, le nouveau PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) a reçu un avis « très favorable » de la commission nationale des secteurs sauvegardés. À retenir, le secteur sauvegardé d'Arles n'existera bientôt plus sous cette appellation et tous les documents porteront la mention SPR (site patrimonial remarquable) retenue dans la loi du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), laquelle est venue révolutionner celle du 31 décembre 1913 ! Il était temps ! Après l'épisode de l'enquête publique qui suit immédiatement, le règlement sera aussitôt applicable ; il va certes créer des contraintes aux habitants, y compris et surtout à ceux qui n'ont pas participé à l'inventaire en acceptant d'ouvrir leur porte (ce qui laisse entrevoir des trésors cachés), mais surtout permettre avec le temps de redonner à cet écrin tout l'éclat qu'il mérite. Enfin et de même la mise en œuvre du nouveau règlement local de publicité va bouleverser l'aspect de notre cadre de vie et en particulier celui de nos entrées de ville, actuellement envahies par les

panneaux de « réclame » grand format. C'est aussi le cas plus largement de la validation du SCOT (schéma de cohésion et d'organisation du territoire) et le projet de territoire qui semble sur le point d'être admis par les 29 communes du Pays d'Arles, rassemblant ainsi les trois communautés d'agglomération. Serait ce la réaction du Pays d'Arles face au « péril » d'une métropole trop invasive ? Parmi ces chantiers, il en est un qui s'est inscrit très naturellement dans le paysage et en particulier dans le point de vue de référence de la table d'orientation de Trinquetaille ; il s'agit bien évidemment des travaux de rénovation des quais conduits de façon magistrale par le SYMADREM que nous tenons à féliciter et remercier d'avoir respecté ses engagements concernant la sauvegarde et la visibilité des vestiges du pont romain. Les tests ont été rapidement effectués dès cet hiver par le Rhône lui-même à l'occasion d'une belle crue comme il nous a habitués, et aujourd'hui cette promenade est déjà adoptée par les Arlésiens et les visiteurs. Nous formons le vœu que les maîtres sauront « expliquer » à leur chien l'intérêt de respecter ce lieu ! Les AVA tiennent à remercier l'adjoint en charge de la commission de dénomination des rues, Nicolas KOUKAS, qui a tenu parole, ce qui nous permet aujourd'hui d'annoncer « presque » officiellement qu'il s'appellera « Promenade Dr Henri CÉRÉSOLA » comme nous l'avions suggéré et souhaité en accord avec Pierre, fils de notre président décédé depuis déjà six années déjà.

Dans cette même perspective il nous est très agréable de constater l'évolution importante de nos rapports avec les acteurs économiques du territoire, et en particulier ceux en lien avec le patrimoine ; un dossier sensible nous a récemment réunis pour une demande impérative de réflexion autour du devenir de la grande halle LUSTUCRU, qui semblait être définitivement condamnée à disparaître en raison d'un projet d'urbanisation commerciale que les consommateurs que nous sommes devrions apprécier, mais qui à l'inverse choque nos aspirations patrimoniales au point de citer en exemple le sauvetage du pavillon Baltard lors de la démolition des halles de Paris ! L'affaire suit son cours et nous serons attentifs aux suites données !

Nous vous avons déjà plusieurs fois parlé des missions et actions du Pôle industries culturelles et Patrimoine, qui a créé en 2007 le site associatif Archeomed®, véritable plateforme de mutualisation au service des filières culture et patrimoine du Pays d'Arles et de la région, installée depuis janvier 2015 quartier du Vittier, où elle accueille aujourd'hui une vingtaine d'entreprises résidentes aux compétences complémentaires couvrant un vaste champ d'intervention y compris dans les nouvelles technologies. Étant aussi reconnues sur le plan national, elles placent ainsi notre territoire à l'épicentre d'une « patrimoine vallée » à la française. Si l'on y associe les projets de la CCI du pays d'Arles en matière de technologies de l'information et de la communication, autour d'un campus numérique, le CIPEN, fédérant entre autres l'IRA, l'Institut de régulation et d'automatisation, et le MoPA, l'école d'enseignement

supérieur en film d'animation qui, malgré son actualité agitée peu compréhensible pour les profanes, permet néanmoins à ses élèves d'avoir des perspectives professionnelles enviées par beaucoup d'autres étudiants. Certains affirment même que les territoires du Pays d'Arles et de la Provence possèdent une identité forte offrant tous les atouts pour devenir la capitale mondiale des industries créatives. Aux côtés d'autres acteurs du développement du Pays d'Arles comme la Fondation LUMA, la Fondation Van Gogh, l'ENSP et les Rencontres d'Arles, le CIPEN contribue ainsi au développement local auquel les AVA ne doivent pas être insensibles, même si ce doit être au prix, je veux bien l'admettre, d'un grand écart dans les objectifs fondateurs de notre association. Notre ville est ainsi faite qu'elle nous contraint en permanence et de plus en plus à emprunter cette passerelle du temps entre des berges séparées par vingt siècles d'histoire et c'est ce qui fait aussi sa valeur patrimoniale universelle que l'UNESCO a reconnue et que beaucoup de villes européennes de culture nous envie. Dans ce contexte de reconnaissance internationale, je me permets de saluer le dynamisme et l'efficacité de « notre » adjoint au Patrimoine et au Tourisme, Christian MOURISARD, dont on sait peu qu'il est en permanence mobilisé sur tous les théâtres d'opérations du patrimoine à travers toutes les associations, instituts, organismes et structures administratives, dont il est très souvent en responsabilité, pour témoigner de l'exemplarité de sa ville. Son expertise est aujourd'hui reconnue par tous et la prochaine installation du siège de L'Association des biens français du patrimoine mondial sur le site de la chapelle Saint-Pierre-des-Mouleyrès en est la preuve incontestable. Maintenir et mériter le label « Qualicities », tel que salué dernièrement par monsieur le Maire, et, à l'exemple d'un restaurant trois étoiles qui souhaite conserver sa distinction, être classée depuis plus de 30 ans au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO n'est pas un long fleuve tranquille !

L'extension de notre champ d'actions et d'investigations par l'adaptation de nos statuts nous permet aujourd'hui d'être attentifs à toutes les formes et expressions les plus diverses du patrimoine. Le Pays d'Arles est souvent appelé par les spécialistes le triangle d'or de la biodiversité, appellation à laquelle Luc HOFFMANN n'est pas étranger tant son expertise environnementale a été mondialement reconnue ; nous avons perdu en juillet un membre éminent de notre comité d'honneur et les centaines de personnes venues du monde entier et présentes sous les ombrages de la plataneraie de la cour du domaine de la tour du Valat en août, en témoignent. Lors de sa conférence en novembre dernier, initialement prévue pour sensibiliser les Arlésiens au fait que la Camargue est une référence mondiale de biosphère, Jean JALBERT, directeur de l'Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, le plus proche collaborateur de Luc HOFFMANN, par le récit de la vie de cet entrepreneur-chercheur exceptionnel, lui a rendu un hommage particulier en salle d'honneur de l'hôtel de ville auquel il a ainsi associé les AVA.

Il a conclu ainsi : « Son héritage le plus important est probablement cette communauté d'hommes et de femmes qui ont mis leurs pas dans les siens, qui partagent la même vision, les mêmes valeurs et qui tissent, en Camargue, dans le bassin méditerranéen et bien au-delà, les liens d'une réconciliation de l'homme avec la nature. » C'est un honneur que de l'avoir eu comme adhérent fidèle depuis des dizaines d'années.

S'intéresser au patrimoine naturel c'est aussi pour nous apporter régulièrement notre contribution aux ateliers sur le terrain et assemblées plénières du Parc naturel régional de Camargue, qui est en pleine révision de sa charte paysage, et accorder en particulier au musée de la Camargue toute l'attention que nous lui devons. C'est si vrai que nous avons souhaité et signé très récemment une convention de partenariat avec le Parc, donc avec le musée, et qu'il s'agit pour les AVA d'un engagement réel et sincère. Nous en définirons ensemble les implications pratiques que nous vous communiquerons au plus vite car elle s'applique à tous les sites gérés par le Parc ; les Marais du Vigueirat en font partie et nous siégeons déjà dans leur comité scientifique afin de veiller particulièrement à ne pas oublier leur richesse archéologique au milieu de toutes les études scientifiques. C'est l'occasion d'adresser un amical salut et soutien à Otello BADAN, qui devrait nous emmener très bientôt à la découverte des vestiges du canal de Marius. Il nous reste aujourd'hui deux territoires à conquérir : pour la réserve nationale de la Crau, la stratégie semble bien définie. Quant au Parc naturel régional des Alpilles, ce n'est qu'à travers notre participation au comité de pilotage pour la sauvegarde et la rénovation des aqueducs de Fontvieille que nous y parviendrons ; le dossier est en cours de finalisation par la commune qui met en place son projet de financement en particulier avec des subventions de l'Europe. Côté nouveautés, Fontvieille poursuit la construction de son circuit des Moulins, si chers à DAUDET, et dont deux sont déjà spectaculairement rénovés et accessibles ; avec l'aqueduc des Alpilles et la meunerie de Barbegal, ce sont des monuments à l'histoire desquels les AVA sont très attachés car n'oublions pas que l'eau et la farine en provenaient pour nourrir les Arlésiens.

Un mot a particulièrement marqué notre activité cet année c'est « partenariat », et il me paraît important de rappeler qu'il se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation. Depuis maintenant plusieurs années, nous avons souhaité nouer ou renouer des contacts avec d'autres associations avec lesquelles nous partageons cette passion de l'histoire et de l'expression de notre territoire commun, comme ce fut le cas récemment, entre autres, avec le GAM, Groupe archéologique de Mouriès ; c'est ainsi

que, par exemple, très bientôt, et sous sa conduite, nous retrouverons cet oppidum gaulois des caisses de Jean-Jean, sur lequel il vient de faire paraître un beau volume.

Le partenariat dont je veux vous parler maintenant a été au centre de nos objectifs tant il est exceptionnel et inhabituel ; alors une fois passé le traumatisme provoqué par l'électrochoc de la suppression de l'accès gratuit au « musée bleu », présent dans toutes nos mémoires, nous avons cherché des arguments pour justifier cet avantage, conscients que tout avantage a une contrepartie. Or pendant cette même période, la présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a lancé les États généraux de Provence dont les conclusions ont abouti, entre autres, au déclenchement des grandes manœuvres sur Arles et le premier coup de pioche virtuel dans la cour du Museon Arlaten en a été le symbole. C'est pourquoi elle a accueilli notre demande avec beaucoup d'intérêt et que cela a débouché il y a quelques semaines sur la signature d'une convention de partenariat public-privé peu courante et originale. C'est la première fois que je l'évoque publiquement et afin de solenniser cet instant qui engage tous les adhérents de l'association, je souhaite en rappeler les termes principaux et en particulier l'article 2, relatif aux engagements des signataires :

Les Amis du Vieil Arles pour la protection de son patrimoine historique et esthétique s'engagent à :

- communiquer largement sur les programmes des activités des musées départementaux arlésiens, en particulier en relayant chaque initiative du Conseil départemental par la transmission de courriels à leurs adhérents et par affichage d'informations sur leur site Internet ;

- utiliser leur bulletin comme support de communication pour présenter des articles d'actualité ou de fond sur des thèmes portés dans les musées départementaux arlésiens ;

- promouvoir la connaissance des deux musées départementaux en invitant individuels, familles ou groupes de leur entourage à les visiter, en les accompagnant ou non. Ceux-ci s'acquitteraient de leur droit d'entrée ;

- mobiliser leurs adhérents, sympathisants et partenaires à l'occasion et pour les manifestations des musées départementaux arlésiens : conférences, sorties, ateliers, etc. ;

- apporter un complément de participation ou d'implication dans les manifestations, en fonction des besoins exprimés par les équipes des musées départementaux arlésiens. Contribuer, dans la mesure de leurs compétences, au contenu scientifique et culturel des animations et manifestations organisées par les musées.

Le Conseil départemental s'engage à :

- autoriser la libre entrée à tous les adhérents des AVA à jour de leur cotisation sur simple présentation de leur carte de membre ;

- informer rapidement le conseil d'administration des AVA des projets de

manifestation dans les musées départementaux ainsi que de tous les projets inhérents à la valorisation du patrimoine du Pays d'Arles.

Comme vous pouvez le noter cette convention va au-delà de notre demande, et c'est ainsi que le Conseil départemental souhaite nous solliciter et mobiliser autour de tous ses biens patrimoniaux en Pays d'Arles, dont nous pourrions évoquer le château d'Avignon, le domaine de l'étang des Aulnes... En pratique nous avons rapidement rencontré Claude SINTÈS, conservateur du musée départemental Arles antique, et son équipe, et très vite nous nous sommes trouvés au diapason ; c'est ainsi que nous serons régulièrement associés à toutes les manifestations, comme la Nuit des musées et en particulier celles qui mobilisent un public jeune car cela correspond aussi, pour les raisons évoquées plus haut, à une priorité dans nos actions, sans oublier que cet objectif correspond parfaitement au thème retenu cette année pour les 34^{es} Journées européennes du Patrimoine en septembre : « Jeunesse et patrimoine. »

Quant au Museon Arlaten, il y a déjà bien longtemps que notre idylle est née et que nous suivons avec beaucoup d'attention son chantier de rénovation, dont les articles réguliers dans nos bulletins racontent l'épopée. Mais nous serons encore plus qu'avant mobilisés aux côtés de Dominique SÉRÉNA-ALLIER, sa conservatrice, et son équipe. En cette période de tentation d'une remise en cause de nos traditions régionales au profit d'un prosélytisme rétrograde et dangereux, le Palais du Félibrige est aujourd'hui encore plus qu'hier indispensable comme lieu mobilisateur des énergies identitaires. Cet aspect du patrimoine immatériel fait partie de nos engagements et c'est pour moi l'occasion d'adresser à notre « gento Rèino », Mandy GRAILLON, tous nos remerciements et nos félicitations pour la conduite de ce 22^e règne, au cours duquel nous avons été très sensibles à ses attentions bienveillantes et avons particulièrement apprécié sa personnalité et son charisme déployés avec autant d'énergie pour des campagnes difficiles. Celles qui se présentent seront encore moins faciles tant est fort et bruyant le lobbying de certains groupes faussement humanistes mais bien écoutés par les médias parce qu'ils « font le buzz ». Dans cette guerre-là, nous reparlerons dans un futur très proche de cette initiative qui, après les Landes et le Gers, nous engage à la création d'une association « Esprit du Sud 13 » autour d'une charte portée par les citoyens pour l'expression publique de l'identité régionale du Grand Sud dans la diversité de sa culture, de ses traditions et de son mode de vie. Autre affaire à suivre donc ! Notre partenariat avec LUDI ARLES ORGANISATION, qui a succédé à la société JALABERT frères, gestionnaire des arènes, ne fait pas grand bruit, mais avec la complicité bienveillante du service du patrimoine de la ville, il nous permet de faire avancer notre idée de création d'un espace d'interprétation historique dans l'amphithéâtre que nous avons déjà évoquée plusieurs fois. Au-delà de ce concept, c'est aussi notre manière à nous de clamer

notre attachement à la tauromachie, partie intégrante du patrimoine immatériel de notre territoire et à cette fin, de recevoir très bientôt à notre siège Lola et Jean-Baptiste JALABERT. Il est tout aussi important pour nous d'accompagner le comité des fêtes, sous son nouveau nom de *Festiv'Arles – Maintenance et traditions*, qui prépare ardemment le 23^e règne et c'est un honneur et un devoir que d'être aux côtés de sa présidente et de son équipe dont la tâche n'est pas toujours aisée pour nous concocter un programme de qualité, chaque année apparemment identique mais ô combien différent et attachant. Tout aussi importante la démarche du *Collectif Prouvènço* dont nous suivons et si possible accompagnons au mieux la conquête d'une reconnaissance incontestée et incontestable, et où notre vice-président Remi VENTURE, dans son engagement personnel, facilite notre mission.

Si ces partenariats (département, parcs, musées) sont maintenant bien installés et vont nous demander à tous de nouveaux et petits efforts, il en est d'autres qui doivent se concrétiser et d'autres encore s'imaginer, et ils sont le plus souvent issus de circonstances qui nous permettent de faire coïncider nos objectifs. Ainsi la conférence de Sam STOURDZÉ, directeur des Rencontres d'Arles de la photographie, venu en février nous raconter les 47 ans de l'histoire d'amour d'Arles et de la photographie, a-t-elle été le révélateur de ce potentiel. À l'origine nous avons souhaité réconcilier la photo et les AVA, dont les rapports historiques ont été (pour le moins) un peu délicats à leurs débuts presque simultanés. À force de dialogue et de rencontres, Lucien CLERGUE avait admis que nous pourrions à nouveau nous rencontrer sans ombrage ; malgré son départ, l'idée a fait son chemin et l'animation organisée au sein de l'Espace Mistral en juillet par les Rencontres, le festival *Cosmos Arles Books*, a fini de nous convaincre que nous avons des choses à faire ensemble ; aujourd'hui l'édition 2017 des Rencontres va commencer et cette période va nous permettre d'analyser et d'évaluer nos propositions.

Avec le musée Réattu, le musée municipal des beaux-arts d'Arles, aux collections étonnamment riches et diverses, contact est pris avec l'association des Amis du Réattu, *Avec le Rhône en vis-à-vis*. Les choses avancent lentement et nous devrions pouvoir bientôt apporter notre contribution à un plus grand rayonnement de ce musée si particulier et malheureusement peu reconnu par les Arlésiens.

Un partenariat n'est pas utile dès lors que nos liens sont permanents, réguliers, et nos membres actifs interchangeable ; c'est le cas de l'Académie qui sait nous associer à toutes ses manifestations et qui vient de faire sa petite révolution culturelle en désignant un nouveau président, Jean-Maurice ROUQUETTE ayant « mis ses menaces à exécution » en passant la main à Marc HEIJMANS après cinquante années de mobilisation sur tous les fronts. Il est réconfortant d'aller consulter notre bon maître à tous, comme il se plaît à appeler les siens, et de profiter de ces moments exceptionnels d'une connivence

si naturelle ; sa prochaine intervention en avril à propos de la Tarasque sera une nouvelle performance, comme il se dit des artistes. Avec les Amis de Saint-Trophime dont le président n'a pas (encore) changé, notre attachement au même patrimoine religieux si riche, crée simplement et forcément des liens naturels indéfectibles.

Raconter une année dans un rapport moral est de fait restrictif car l'histoire des AVA au quotidien est, elle aussi, très riche d'échanges et de partage du savoir ; je laisse le soin à notre vice-président Pierre VELLY de vous donner plus de détails mais, au risque de provoquer son ire amicale, je dois vous dire que son rôle de webmaster n'est pas de tout repos car si les AVA ne sont pas (encore) sur les réseaux sociaux, notre site, qu'il met très régulièrement à jour, y compris pour les informations nombreuses de nos partenaires avec les liens adéquats, reçoit de très nombreuses visites, lesquelles nous valent des contacts « presque » du monde entier et auxquels il répond systématiquement ; et à cela je dois de plus saluer son rôle de rédacteur en chef du bulletin, qui est notre vitrine et pour lequel nous recevons de nombreuses félicitations dont il doit être le premier destinataire, sans oublier les contributeurs réguliers, Christophe GONZALEZ, Michel BAUDAT, Remi VENTURE, entre autres, qui en font la diversité si appréciée de tous... et comme le précisera tout à l'heure notre trésorier perpétuel, « pour une cotisation inchangée depuis de nombreuses années ! » Depuis la dernière assemblée générale et comme annoncé, compte tenu des nombreux sujets abordés, des commissions se sont mises en place : les Annie, ARNOULT, DENIS, pour gérer les activités, conférences, sorties que nous souhaitons de plus en plus nombreuses, préparer les prochaines publications dont celle de Nicole NIEL sur « l'iconographie originale du costume d'Arles » (et à ce sujet son appel à documents est permanent, avis aux amateurs !), Marie-José BOUCHE et Françoise POTTIER pour gérer la bibliothèque de plus en plus riche et éclectique, Jean PITON et Jean-François CHAUVET pour classer les collections, et en particulier scanner les 3000 cartes postales de la collection d'Henri CÉRÉSOLA, amicalement mise à notre disposition par son fils. Une mention spéciale pour le cours de provençal, placé depuis plus de quarante ans sous la tutelle d'Odyle RIO, et animé par de nombreux bénévoles qui se relayent toutes les semaines, malgré leurs contraintes et fatigues personnelles ; nous allons réfléchir ensemble sur une nouvelle organisation qui permettra à chacun, professeurs et élèves, de pratiquer notre belle langue en tout honneur et en toute quiétude. D'autres projets sont en cours d'élaboration auxquels les AVA apporteront leur contribution comme nous l'avons maintes fois évoqué dans notre rubrique « entre nous » : c'est le cas de la très prochaine création de l'association des anciens élèves et amis du collège Frédéric MISTRAL, dont le futur président Jean-Marie BELLES (adhérent des AVA) est aujourd'hui présent parmi nous. Anciens, manifestez-vous !

Enfin en terminant ce rapport, je souhaite vous faire part d'une réflexion que nous menons depuis peu sur une mission pour laquelle, à notre connaissance, les AVA ne se sont pas encore investis. Devant le désengagement de l'État et les difficultés de budget croissantes des collectivités territoriales, comme évoqué plus haut, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour nous demander de créer une fondation des AVA. Une rapide analyse nous a démontré et convaincus que cette idée n'est pas dans nos compétences ni nos objectifs statutaires, au risque même de provoquer la démission de notre trésorier. Mais une récente rencontre avec le délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, dont Annie DENIS notre administratrice, ici présente, est déléguée pour le Pays d'Arles, nous a permis d'étudier la possibilité d'une convention de partenariat qui permettrait alors, projet par projet, de proposer à la diaspora arlésienne un mécénat directement et exclusivement orienté vers le patrimoine arlésien, avec l'assentiment de la Ville sans laquelle rien ne pourrait se faire. La chapelle de l'Agenouillade pourrait en être la première bénéficiaire !

Comme vous pouvez le constater, votre association, par ses projets et ses missions actuelles, a toujours le dynamisme de ses débuts et c'est un grand réconfort pour vos administrateurs et moi-même que de vous savoir à nos côtés et un grand bonheur de rester à votre écoute.

Encore merci... et n'hésitez pas à nous rendre visite à l'espace Mistral, chez vous ! Alors à très bientôt, sinon « À l'An que ven ! »

Vincent RAMON

INTERVENTION DE M. SCHIAVETTI, MAIRE D'ARLES

M. le Maire prend la parole à la suite de Vincent RAMON. Il fait part de son plaisir, ainsi que de celui de M. MOURISARD, en charge de la délégation du Patrimoine et du développement touristique, de participer à l'assemblée générale des AVA à leur invitation. Il salue Marie-Pierre CALLET, qui représente la présidente du département des Bouches-du-Rhône. Il excuse les absents, actifs dans d'autres lieux associatifs de la ville.

Premièrement, la ville a changé d'échelle avec le plan patrimoine antique. Depuis 1998, la ville d'Arles a eu à connaître une dimension tout à fait nouvelle. Ainsi, elle est reconnue sur le plan international et c'est ce qui compte le plus aujourd'hui. Cette reconnaissance permet à Arles de rayonner partout dans le monde, bien au-delà de son poids démographique, politique et économique. On vient du monde entier visiter, regarder notre ville et apprécier son plan de gestion. Pour preuve, la commission qui a nouveau a labellisé la ville pour le secteur sauvegardé avec félicitations du directeur de la commission. C'est le résultat d'un travail bien mené par les collectivités publiques, relayé par l'ensemble des acteurs de la vie associative.

Aujourd'hui, le patrimoine n'est pas simplement affaire de conservation. Les labels, comme le classement au patrimoine mondial de l'humanité, sont aussi un moyen de partager, de mettre à disposition la connaissance, d'assurer qu'il n'y a pas de surfréquentation des lieux, de faire en sorte que dans un site urbain avec les complexités modernes et les changements de règles, on puisse être en situation de donner à tous la possibilité de s'approprier (au sens gestion de l'intérêt général) un lieu, un patrimoine, une idée, une dimension, une esthétique, une volonté, une capacité à vivre.

Pour la ville d'Arles, cela représente 750 000 entrées dans les monuments, soit 2,5 millions d'euros de rétribution directe (l'équivalent de 10 % de fiscalité) pour la ville et l'ensemble de ses partenaires (intercommunalité, Département, Région, État, Europe) qui participent à la promotion de ce patrimoine. Si du jour au lendemain le choix avait été fait de supprimer cette recette du budget de la ville pour la confier à d'autres, il aurait fallu la compenser par des moyens aussi importants et faire en sorte que nous soyons à ce niveau d'exigence, ce qui n'est acquis dans aucun des cas que nous avons à connaître aujourd'hui.

Tout cela est le résultat du travail de la ville et aussi des AVA. Vincent RAMON cite entre autres « Arelate et la romanité », le comité des fêtes et la reine d'Arles, l'agence du Sud pour promouvoir le patrimoine, nos traditions et la culture, « Avec le Rhône en vis-à-vis », l'Académie d'Arles et le rôle des Rencontres de la photographie. Tout ce partenariat associatif s'appuie sur une volonté des collectivités publiques jamais démentie quelles que soient les différentes municipalités qui se sont succédé, républicaines et déterminées, parce que le patrimoine a une dimension républicaine évidente que d'autres régimes politiques ont niée ou défaite. M. le Maire fait référence à l'exposition sur l'urbanisme et la guerre mise en place à l'espace Mistral par l'association pour la Résistance et la Déportation, qui montre que les victimes des bombes, ce sont les bâtiments, les femmes et les hommes qui y vivent.

Le conseil municipal et les associations peuvent être contents de l'orientation, même si on est très en-deçà de ce qui est attendu de la part de la municipalité. Les AVA sont d'ailleurs là pour obliger la ville à trouver les meilleures solutions et à mieux agir. La ville présentera d'ailleurs dans quelque temps, en réponse au Conseil des Sages, un premier rapport sur l'entretien général des lieux banals, qui s'attachent à la vie quotidienne et au patrimoine.

Enfin, M. le Maire souhaite dire la disponibilité de la ville pour continuer dans cet esprit responsable, actif et compétent en s'appuyant sur les services publics et sur celui qui a pris la place de Bouzid SABEG à la direction du service du Patrimoine : David KIRCHTHALER.

M. le Maire et Michel VAUZELLE ont rencontré Jean-Claude GAUDIN au sujet de la candidature en novembre dernier par l'État, en la personne du

président de la République, de la France pour l'Exposition universelle de 2025. Cette candidature a été pensée comme étant celle de Paris, mais aussi des métropoles (à l'image de Marseille et Arles pour être capitales de la culture en 2013). M. FROMANTIN, président de la candidature des métropoles et maire de Neuilly, a proposé que les métropoles candidatent. La métropole marseillaise a candidaté dans le comité d'organisation, a été retenue et M. le Maire et M. VAUZELLE feront en sorte qu'Arles soit reconnue dans la candidature du Sud. Dès que cela sera possible, ils auront un projet à bâtir. Dans le contenu du projet, il y aura la transmission des savoirs et en particulier des connaissances et la promotion des villes classées au patrimoine mondial de l'humanité en référence à Palmyre et ce qui s'est passé ces dernières années. Il y aura également la protection de l'environnement. M. le Maire a fait passer l'idée que ce soit la convention Ramsar pour la protection des zones humides, de Luc HOFFMANN, qui soit le deuxième thème pour Arles. Il faut maintenant bâtir la candidature avec tous les pouvoirs publics et les associations comme les AVA. M. le Maire espère que cela contribuera largement à promouvoir notre patrimoine exceptionnel.

INTERVENTION DE M. MOURISARD, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AU PATRIMOINE

Nous ne dirons jamais assez comme nous est précieuse chaque année l'intervention de l'adjoint au Patrimoine pour la connaissance des dossiers en cours concernant les différents sites et monuments de la ville. Nous l'en remercions donc chaleureusement ainsi bien entendu que le service du Patrimoine et en particulier son directeur M. David KIRCHTHALER.

I - VALORISATION DU PATRIMOINE ET ACTIVITÉS POUR LES PUBLICS 2016 en chiffres :

752 200 entrées dans les monuments (- 0,8 % par rapport à 2015) générées par 377 000 visiteurs (- 8,3 % par rapport à 2015) malgré le contexte national et international particulièrement difficile.

93 400 billets multi-entrées (*pass* Avantage et Liberté) soit + 7,7 % par rapport à 2015 (+ 17,3 % sur les deux dernière années).

53 020 visiteurs ont assisté aux activités proposées dans les monuments (+ 30,6 % par rapport à 2015, grâce à l'extension des activités à toutes les vacances scolaires).

4 300 scolaires ont assisté aux journées romaines et médiévales (- 35 % par rapport à 2015, en raison de l'état d'urgence et l'annulation des voyages scolaires durant quasiment tout le premier semestre).

24 700 personnes ont suivi les Journées européennes du patrimoine 2016 (record de fréquentation dû notamment à l'ouverture exceptionnelle des souterrains de l'amphithéâtre).

Développement de la stratégie de valorisation :

Depuis 2009, la Ville a développé une politique d'accueil et de valorisation des monuments qui s'est traduite par la mise en place d'une politique d'horaires et de tarifs adaptés aux attentes des visiteurs et d'un programme d'activités estivales qui s'est étoffé d'année en année. Entre 2008 et 2014, la fréquentation des monuments est passée de 315 000 à 422 000 visiteurs, soit + 34 %. Le nombre d'entrées de 454 000 à 709 500, soit + 56 % (avec un *pass*, un même visiteur entre dans plusieurs monuments).

En 2015, afin de s'adapter aux attentes des publics et d'améliorer le service rendu, mais aussi de soutenir la fréquentation touristique en période « hors saison », la Ville a initié un plan de développement stratégique qui porte sur plusieurs axes : l'amélioration de la politique tarifaire, l'adaptation des horaires aux pratiques des visiteurs, le renouvellement de la communication et le développement d'activités proposées aux publics dans les monuments. Ces initiatives ont permis de maintenir la fréquentation de 2015 des monuments malgré un contexte morose. Pour mémoire, les chiffres de 2015 étaient de 411 000 visiteurs et 758 000 entrées.

Aussi, cette voie a été poursuivie en 2016. Le contexte malheureusement très particulier de cette année a fortement pesé sur le tourisme et Arles n'échappe pas aux baisses de fréquentation constatées au niveau national (Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région française impactée après l'Île-de-France). Cependant, la baisse a été contenue dans la fréquentation des monuments à 8,3 % pour le nombre de visiteurs et moins de 1 % pour le nombre d'entrées.

Le constat qui peut être fait de ces deux chiffres est celui de la très forte attractivité de l'offre du billet multi-entrées. En effet, malgré un nombre de visiteurs en baisse, la fréquentation des monuments est constante. Les visiteurs privilégient donc ces offres et consacrent un temps plus long à la découverte du patrimoine de notre ville. Aujourd'hui, près d'un visiteur sur quatre choisit cette offre (24,8 %) contre moins d'un sur cinq en 2014 (18,8 %). Ces chiffres sont positifs tant pour les recettes propres de la Ville mais aussi et surtout pour l'économie locale liée au tourisme.

Enrichissement du programme d'activités dans les monuments en 2016

Depuis 2009, le service du patrimoine en lien avec l'office de tourisme a développé un programme d'activités dans les six monuments ouverts au public. En 2015, le programme d'activités s'est étoffé durant la période estivale et de nouvelles programmations ont été proposées pour les vacances de la Toussaint et de Noël. Ces activités sont coproduites par des acteurs principalement arlésiens et le service du patrimoine, au service de la médiation vers le public des monuments. Il s'agit, à chaque fois, de faire découvrir les monuments de façon originale tout en maintenant la qualité et l'intérêt de la visite.

En 2016, le programme s'est enrichi en proposant pour toutes les périodes de vacances scolaires et pour toutes les zones des activités originales et de qualité. Ainsi, près de 900 activités ont été proposées au public : de la visite à destination des familles à la démonstration de gladiateurs, de la visite décalée et théâtralisée aux visites en anglais. Ces efforts seront maintenus et poursuivis en 2017. 53 000 visiteurs ont profité de ces activités soit 14,1 %.

Au-delà des chiffres, Arles propose une offre de découverte ou de visite patrimoniale originale qui s'impose comme une différence et un attrait supplémentaire appréciés. Les retours des visiteurs sont unanimes et très encourageants. Il nous semble très important de poursuivre cette politique en 2017.

II - BILAN 2016/2017 DE LA POLITIQUE HORS SAISON

La ville a mis en place, avant la basse saison 2015/2016, un plan de développement pour dynamiser, soutenir et développer la fréquentation entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

Le choix a été fait, dans un premier temps, d'accompagner les professionnels du tourisme pour créer les conditions d'un développement de la fréquentation hors saison. Les moyens mis en œuvre sont :

- l'adaptation des horaires d'ouverture des monuments en fonction des pratiques des visiteurs,
- la proposition de tarifs privilégiés favorisant la clientèle hébergée sur Arles,
- la mise en place d'un programme d'activités dans les monuments pendant les vacances scolaires de la Toussaint, de Noël et de février.

Les premières périodes « hors saison », depuis la mise en place du plan au 1^{er} novembre 2015, permettent un premier bilan positif. Cependant, un travail d'amélioration des modalités pratiques des offres faites aux visiteurs hors saison sera entrepris, tout en ayant conscience que ce type de proposition s'inscrit nécessairement dans la durée.

Les changements d'horaires :

Depuis le 1^{er} novembre 2015, les horaires sont simplifiés et harmonisés. Tous les monuments restent ouverts entre 12 h et 14 h. Ainsi les six monuments gérés par la Ville sont ouverts en continu de 10 h à 17 h en hors saison, de 10 h à 18 h en moyenne saison (avril et octobre) et de 9 h à 19 h en haute saison. L'ouverture méridienne est donc généralisée pour toute l'année et pour tous les monuments.

À ce titre, l'effort de la ville en masse salariale représente 900 heures nouvelles à couvrir, soit une dépense évaluée à 14 000 euros.

Ces modifications horaires ont un effet bénéfique sur la fréquentation des monuments et bénéficient notamment aux « petits » monuments : le

nombre de visiteurs progresse très significativement aux thermes de Constantin et aux cryptoportiques. Ces monuments, qui sont visités en général après l'amphithéâtre, le théâtre ou Saint-Trophime, trouvent un public entre midi et deux. Ces horaires participent donc pleinement à la progression des ventes des *pass* multi-entrées.

Par contre l'expérimentation d'une ouverture jusqu'à 20 h en été de l'amphithéâtre n'a pas produit les résultats escomptés. Elle ne sera pas reconduite pour l'instant.

Les tarifs privilégiés pour les clients des hébergeurs arlésiens

L'offre de désaisonnalité courant jusqu'à fin mars, le bilan chiffré complet sera fait dans quelques semaines et pourra être transmis prochainement.

Une évaluation du dispositif sera, comme l'an passé, faite avec les hébergeurs et l'office du tourisme pour améliorer le dispositif qui semble devoir être pérennisé pour les années à venir.

III - TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE EN 2016/2017

Le programme des travaux est élaboré selon les axes définis au plan de gestion du patrimoine. Ce document établi par la Ville et déposé par l'État auprès de l'UNESCO a pour but d'établir l'ensemble des conditions de gestion des monuments dans le cadre de la double inscription d'Arles au patrimoine mondial de l'humanité « Arles, monuments romains et romans » et « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Le plan de gestion patrimoine mondial est en cours d'actualisation par le service du patrimoine.

En 2016, le Conseil départemental a fortement réduit le soutien qu'il apportait à la politique de travaux sur les monuments d'Arles. De plus, les aides n'ont été effectivement attribuées qu'en fin d'année ce qui a eu pour conséquence le report du démarrage de certains chantiers. Dans la continuité des efforts fait par la Ville pour son patrimoine, le programme qui suit a été établi :

CLOÎTRE SAINT-TROPHIME

1) Après l'achèvement de la restauration des galeries du cloître, les travaux pour leur mise en valeur par l'éclairage sont en cours. Le montant de l'opération est de 100 000 euros.

2) La création d'un nouvel accueil pour le cloître, dans les bâtiments de la prévôté est toujours d'actualité mais ce projet n'a pas connu d'avancée significative. Ce nouvel accueil permettrait un accès direct depuis la rue, des locaux adaptés à la médiation, une accessibilité au cloître pour les personnes à mobilité réduite et la création d'une boutique. Le classement du porche sur la rue du Cloître est soumis aux services de l'État en charge des monuments historiques.

3) Ornaments de Saint-Césaire : les vitrines de présentation sont achevées et les dispositifs techniques (gestion climatique notamment) sont en place. L'ensemble des tests, pour garantir la parfaite conservation des ornaments, n'est pas achevé en raison de la difficulté du traitement climatique. Ce dernier est un préalable totalement incontournable à l'installation de ces objets uniques et exceptionnels. En tout état de cause, la validation par la DRAC des parfaites conditions de conservation pourra seule permettre l'installation des ornaments.

Cependant, l'actualité autour de ces trésors archéologiques est bien sûr leur présentation au musée du Vatican dans le cadre d'une exposition temporaire qui ouvre ses portes le 23 mars et dure jusqu'au 29 juin.

4) Une réflexion est en cours pour exposer au public, dans les salles du cloître, d'autres éléments des collections lapidaires ou d'objets médiévaux et présenter Arles au Moyen Âge.

AMPHITHÉÂTRE

1) L'état sanitaire du monument, malgré les investissements très importants réalisés sur la couronne extérieure dans le cadre du plan patrimoine antique, reste très préoccupant. En effet, si de nombreuses urgences ont été réglées, il reste beaucoup à faire sur les parties intérieures du monument. Doivent également être traités les problèmes liés à la gestion, la conduite et l'évacuation des eaux de pluie ainsi que la protection des maçonneries anciennes. Ces questions doivent être étendues à l'amphithéâtre mais également à ses abords immédiats.

Aussi, des travaux de reprise des sols extérieurs de l'amphithéâtre ont été budgétés en fin 2016 à hauteur de 210 000 euros. Ils permettront de changer le profil de voirie côté église de la Major pour une meilleure conduite des eaux de ruissellement qui aujourd'hui se déversent dans l'amphithéâtre. Cette phase sanitaire servira de préfiguration pour le traitement des sols du parvis et de l'esplanade de l'amphithéâtre.

Par ailleurs, une zone événementielle, permettant l'organisation de réceptions, doit être aménagée. Enfin, des travaux de valorisation des parties souterraines de l'amphithéâtre pour leur ouverture au public pendant les journées du patrimoine ont été réalisés. Des compléments sont actuellement à l'étude pour une ouverture permanente au public et l'intégration de ces parties cachées de l'édifice au circuit permanent de visite.

2) Une consultation pour l'étude de définition et d'un programme de travaux pour les cinq prochaines années doit être lancée (estimation : 120 000 euros). Une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (architecte, archéologue, bureau d'étude) sera sélectionnée pour définir les travaux sanitaires de première urgence à réaliser avec un budget contraint à 6 millions d'euros sur 5 ans, inscrit dans le cadre des contrats de plan État/Région (CPER). En effet,

le projet global de restauration et de mise en valeur de l'amphithéâtre, estimé aux environs de 65 millions d'euros est, pour l'heure, hors de portée des possibilités budgétaires de la Ville comme de ses partenaires financiers.

VERRERIE DE TRINQUETAILLE

Les travaux de confortement/sauvetage du bâtiment situé devant la grande halle, prévus dans le cadre d'un chantier d'insertion, n'ont pu être menés à leur terme sous cette forme. En effet, l'entreprise d'insertion qui avait été missionnée a déposé le bilan. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un chantier « classique ». Le coût global de l'opération a été de 170 000 euros TTC. Le financement de l'opération a été assuré par la DRAC à hauteur de 30 % de la dépense HT, complété par le financement du CD13 à hauteur de 25 % de la dépense HT. Enfin, la Fondation du Patrimoine apporte un mécénat à hauteur de 30 000 euros.

Parallèlement, l'équipe des archéologues du MDAA continue et achèvera les fouilles des villas antiques par une dernière campagne en 2017. La dépose des éléments exceptionnels de décors (mosaïques et enduits peints), se poursuivra. À l'issue, la question du remblaiement du site, pour sa protection et sa conservation, sera posée.

Une étude pour la restauration de la grande halle et la réhabilitation du site a été réalisée. Elle a été présentée à la DRAC dont l'avis est attendu.

SITE DE SAINT-CÉSAIRE - CATHÉDRALE PALÉOCHRÉTIENNE

En 2014, des travaux de dégagement du chevet de la cathédrale paléochrétienne ont été entrepris. Les objectifs de ce dégagement étaient, d'une part, l'évaluation de la conservation des vestiges et, d'autre part, le complément de l'étude archéologique de cette partie du monument et le relevé 3D de l'ensemble des vestiges. Après cette opération, pour garantir la parfaite conservation de ce monument exceptionnel, un enfouissement par matériaux légers a été réalisé.

L'État (DRAC/CRMH) a proposé une prise en charge, à hauteur de 60 %, d'une couverture partielle du site pour parfaire les conditions de conservation sans obérer les possibilités d'investigations archéologiques futures. Pour cette opération, les études techniques du maître d'œuvre sont réalisées et doivent faire l'objet d'une concertation avec les services de l'État (monuments historiques et archéologie).

Bénéficiant de cette couverture et dans l'attente des possibilités de lancement d'une opération de mise en valeur ambitieuse, les conditions de circulation sur le site, y compris le revers du rempart et l'intérieur de la tour des Mourgues, seront améliorées. De même, les remparts adjacents sont restaurés. Dès lors, la visite ponctuelle du site par un public accompagné pourra être envisagée.

Le montant prévisionnel initial des travaux s'élevait à 120 000 euros, aujourd'hui le coût de ces travaux a dû être réévalué à 200 000 euros. Cette opération est soutenue par la DRAC et par le CD13.

ÉGLISE SAINT-JEAN-DE-MOUSTIERS

Le projet de travaux a été différé d'un an. Il sera prochainement présenté pour accord à la DRAC. Une première tranche est prévue en 2017 (budget prévisionnel : 185 000 euros) et concerne les façades extérieures et la toiture. Une seconde tranche sera inscrite au programme 2018 et concernera les intérieurs. À l'issue de ces travaux, des visites pourront être organisées.

ÉGLISE SAINT-BLAISE

Suite à l'étude préalable rendue par le maître d'œuvre (Eupalinos), le montant des travaux à réaliser est estimé à 500 000 euros. Ces travaux, pour des raisons budgétaires, ne peuvent être engagés pour l'heure. Par contre, la restauration de la façade ouest de l'église et la restitution des contreforts sud seront entreprises, après accord de la DRAC.

REMPARTS

Comme chaque année depuis 2012, la Ville consacre, avec l'aide de l'État et du CD13, 150 000 euros aux travaux de restauration des remparts. Sur l'exercice budgétaire 2015, la restauration du rempart sur la montée Vauban a été réalisée début 2016. Les travaux de l'exercice 2016 ont été reportés dans l'attente de confirmation des aides allouées au projet. Ces dernières ont été fortement réduites. La tranche suivante de travaux concernera la zone Mourgues/porte d'Auguste.

THÉÂTRE ANTIQUE

La construction d'un nouvel espace bâti (perpendiculaire à l'accueil) est à l'étude. Cet espace servirait de loges complémentaires pour les manifestations culturelles d'été et sera utile comme lieu d'interprétation le reste de l'année. L'objectif est également d'éviter la fastidieuse et disgracieuse installation de barnum dans le théâtre en été qui, en plus de peser sur le budget de la collectivité, est du plus mauvais effet pour la visite du monument.

Bien qu'ayant pris du retard, une signalétique de visite du monument sera mise en place. Cette signalétique du théâtre antique doit permettre de définir le concept de la charte graphique des monuments de la Ville et doit pouvoir être déclinée dans chaque édifice en fonction de ses spécificités patrimoniales. Ainsi, dans l'objectif d'améliorer l'accueil du public et la fréquentation des monuments, la mise en place de la signalétique informative, directionnelle, conceptuelle et d'interprétation sera poursuivie pour les autres monuments dans les années à venir.

PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'URGENCE

L'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux d'entretien et d'urgence permet la réalisation de nombreux travaux sur les monuments ne faisant pas l'objet d'un projet de restauration, d'aménagement ou de valorisation global. Elle permet d'intervenir rapidement pour traiter les dégradations et maintenir en état le patrimoine, sans recourir à des restaurations d'envergure.

Au titre des objets mobiliers, un programme pluriannuel d'étude puis de restauration des tapisseries présentées dans la salle capitulaire du cloître Saint-Trophime va être engagé cette année.

Le budget consacré à ces opérations est, pour 2017, de 250 000 euros et est soutenus par la DRAC et le CD13.

IV - PATRIMOINE ET URBANISME - LE PLAN DE GESTION UNESCO

L'inscription d'Arles au patrimoine mondial en 1981, avait nécessité la constitution d'un dossier présenté à l'UNESCO dont les exigences administratives étaient plus réduites que celle demandées aujourd'hui. Cependant, depuis 2007, l'UNESCO impose, pour les dossiers nouvellement soumis, qu'ils soient accompagnés par un plan de gestion. Cet outil a pour but d'établir l'ensemble des conditions de gestion des monuments et doit montrer la prise en compte de la « Recommandation concernant la protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel » dite charte de 1972. Par ailleurs, l'UNESCO demande de doter impérativement les biens inscrits antérieurement à 2007 d'un plan de gestion.

Arles étant doublement inscrite au patrimoine mondial, en 1981 « Arles, monuments romains et romans » et en 1998 au titre des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », la Ville doit présenter son plan de gestion. Le travail sur le plan de gestion d'Arles, assez avancé fin 2013 pour la partie « Arles, monuments romains et romans » doit être repris et finalisé pour l'intégration des éléments liés aux « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Aussi, pour doter la Ville d'un outil de gestion patrimoniale à moyen et long terme, il a été demandé et obtenu du ministère de la Culture, d'établir un plan de gestion unique pour les deux « biens » inscrits au patrimoine mondial, pour plus de clarté et d'efficacité.

Les objectifs prévus dans le plan de gestion prennent en compte avec une approche hiérarchisée les monuments composant les biens inscrits, les monuments de la même période, les autres monuments et leurs abords. Ces prises en compte se font selon le périmètre du site inscrit et de la zone tampon qui correspond aux inscriptions au titre du patrimoine mondial de l'Humanité.

Les outils juridiques disponibles en France pour répondre aux exigences de l'UNESCO pour les biens inscrits au patrimoine mondial et de sa zone tampon sont, outre la réglementation nationale du patrimoine et de l'urbanisme, au

niveau de la Ville : le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et le plan local d'urbanisme (PLU).

LE PSMV (PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR)

Le secteur sauvegardé est en révision depuis 2008. Le règlement et le PSMV, notamment son périmètre qui est étendu, doivent permettre de mieux gérer l'ensemble des éléments patrimoniaux du centre historique et de sa proche périphérie. Le nouvel outil, dont la refonte complète arrive à son terme, est d'une très grande qualité. Il a été présenté pour approbation par la commission nationale des secteurs sauvegardés le décembre dernier. Un avis favorable unanime a été rendu. Dès lors, l'enquête publique, prévue par la procédure de validation d'un secteur sauvegardé, doit être engagée. La nomination d'un commissaire enquêteur a été demandée aux services préfectoraux et est attendue.

Le service du patrimoine sera particulièrement mobilisé pour mener les actions nécessaires à la présentation et la plus large information du secteur sauvegardé, modifié et étendu.

SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est poursuivie par la présentation du rapport financier par Albert BROCHUT, trésorier, et du rapport d'activité par Pierre VELLY, vice-président, rapports acceptés à l'unanimité, comme le rapport moral, par l'assemblée.

Les chiffres détaillés de l'année 2016 et du budget prévisionnel 2017 sont disponibles à la lecture pendant les permanences de l'association les mardis et jeudis de 14 h à 18 h. Le montant de la cotisation est maintenu à 30 euros, il est valable d'ores et déjà pour l'année 2018.

Vint ensuite le chapitre des élections au conseil d'administration avec, dans un premier temps, le renouvellement du tiers sortant composé cette année de Michel BAUDAT, JEAN-François CHAUVET, Marc HEIJMANS, Annie TULOUP et de Remi VENTURE. Tous maintenaient leur candidature et ont été reconduits à l'unanimité.

Par ailleurs, Maryse MENINNO, qui siégeait déjà depuis quelques mois au conseil d'administration en tant qu'auditeur libre, le fera désormais avec le statut d'administrateur après que sa candidature a été acceptée par l'assemblée, à l'unanimité également.